



Cours le matin, sport l'après-midi

Une expérimentation réchauffée qui n'a pas fait ses preuves

Une nouvelle opération de communication est lancée par le ministère de l'EN conjointement avec le ministère des sports. Effet d'affichage à bon compte, dont la fonction est de masquer la réalité de la politique menée : politique d'affaiblissement de l'EPS alors que tous les indicateurs sociétaux invitent, au contraire, à son développement.

Le SNEP FSU, preuves à l'appui, dénonce les mesures prises contre l'EPS à l'école : Diminution des horaires en LP, suppression de l'enseignement d'exploration en 2nde et de complément en 1ère et Tale, suppression de l'épreuve spécifique de l'EPS au DNB, diminution de 20% des postes au CAPEPS en 2018,...

Alors que le SNEP FSU avait proposé un enseignement de spécialité en EPS au lycée, le ministère de l'Education nationale a refusé. La mise en place des enseignements de spécialité pour la rentrée 2019 amènent même à utiliser le mercredi après-midi, créneau pourtant réservé à l'association sportive, lieu de pratique volontaire accessible à tous les élèves à moindre coût.

Le ministère a fait le choix de diminuer la place de l'EPS et du sport scolaire Parallèlement il affiche la volonté de développer plus de sport à l'école, notamment dans le cadre des JOP 2024. Le SNEP FSU s'étonne de cette annonce. En effet, les pays qui avaient un système de ce type en sont revenus et l'expérimentation mise en place à Créteil alors que M. Blanquer en était le recteur puis au niveau national lorsqu'il était Directeur de la DGESCO, n'a rien produit. Recyclage de vieilles recettes, idée fixe... Pourquoi s'y enfermer alors que cela ne fonctionne pas ?

Le SNEP FSU milite pour le développement de l'EPS à l'école, seul lieu de pratique pour tous les élèves et demande au ministère de revoir sa copie : **plus d'EPS et de sport scolaire, c'est la seule voie prometteuse !**